

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 jours d'activisme: la société commence à prendre conscience de la violence faite aux femmes

OTTAWA – LE 23 NOVEMBRE 2017 – Le 25 novembre prochain marque le début des **16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes**. C'est une occasion de conscientiser la population à ce phénomène. Encore aujourd'hui, les femmes sont victimes de violence parce qu'elles sont femmes. Au Canada, une femme est tuée par son conjoint ou ex-conjoint tous les 6 jours. De plus, les femmes sont 11 fois plus nombreuses que les hommes à être victimes d'une agression sexuelle.

« La violence sexiste existe et elle est souvent banalisée. Les agressions sont minimisées et les paroles de victimes remises en question. Mais la vague de dénonciation actuelle montre qu'il s'agit d'un problème collectif qui demande une réponse sociale et politique », a mentionné Maïra Martin, directrice générale d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOCVF).

Ces histoires médiatisées ont ouvert un débat dans la société canadienne qui commence à prendre conscience de l'ampleur de la violence envers les femmes. Grâce aux mouvements #AgressionNonDénoncée et #MoiAussi, les survivantes d'agression sexuelle brisent de plus en plus le silence et dénoncent l'agression subie.

Ces deux mouvements se sont produits en réponse au système judiciaire qui ne répond pas adéquatement aux besoins des victimes. Le débat sur les agressions sexuelles ayant eu lieu sur les médias sociaux et dans les médias traditionnels a mené au projet de loi C-337 visant à instaurer une formation obligatoire en matière d'agression sexuelle pour les futurs juges.

« C'est une belle avancée. Nous attendons avec impatience l'adoption de ce projet de loi afin de rendre le système judiciaire mieux adapté pour traiter des cas d'agressions sexuelles. La formation permettra aux juges d'avoir une meilleure compréhension de l'impact des agressions sexuelles sur les victimes. C'est un élément clé pour éviter la revictimisation des femmes pendant le processus criminel », a conclu Mme Martin.

Rappelons que les 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes commencent le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et se terminent le 10 décembre, Journée internationale des droits de la personne. Ils comprennent aussi le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

-30-

Pour plus d'information : Karina Osiecka, responsable des communications,
communication@aocvf.ca ou 613 241-8433 poste 28